

LE TRIBALISME, SOURCE DE VIOLENCE POLITIQUE ET ETHNIQUE EN AFRIQUE

Brice Mankou

► **To cite this version:**

Brice Mankou. LE TRIBALISME, SOURCE DE VIOLENCE POLITIQUE ET ETHNIQUE EN AFRIQUE. 2021. hal-03188893

HAL Id: hal-03188893

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-03188893>

Preprint submitted on 2 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TRIBALISME, SOURCE DE VIOLENCE POLITIQUE ET ETHNIQUE EN AFRIQUE

Brice Arsène MANKOU, Sciences Po Reims
Dysolab, Université de Rouen Normandie

Dans sa longue marche vers la démocratie, l'Afrique fait souvent l'expérience des conflits armés qui naissent un peu partout sur ce continent. Ayant pour point de départ l'ethnie, la tribu en tant que groupe social, qui se construit et se reconstruit dans les relations qu'il a l'un avec l'autre, ces conflits se nourrissent désormais des sentiments tel que le tribalisme, le régionalisme etc.. Pourtant, tout le monde s'accorde à reconnaître que les tribus entre elles n'ont vraiment pas de mal à vivre ensemble, mais les questions que nous sommes en droit de nous poser sont celles de savoir : ce qu'est une ethnie, une tribu en sociologie ? D'où peuvent provenir les guerres civiles et ethniques en Afrique ? Et comment le tribalisme peut-il être perçu comme source de violence politique et ethnique dans un continent où les liens de parentés sont sacrés ?

Telle est notre problématique qui définira l'ethnie en tant que catégorie sociologique avant de dégager les causes de la violence politique et ethnique en Afrique.

I – QU'Est-ce QU'UNE ETHNIE, UNE TRIBU ?

Le mot ethnie apparaît tardivement dans le vocabulaire scientifique (1896). Plusieurs auteurs néanmoins ont systématisé ce concept. C'est le cas de Vacher, de Lapouge, (géographe et anthropologue social) auteur du livre **Sélections sociales**. C'est à lui que revient le projet de l'extension de la race à une dimension autre que biologique. A la suite de Vacher, Georges Montandon, médecin et membre de la Société d'Anthropologie Française, auteur en 1935, d'un célèbre ouvrage intitulé : **L'Ethnie française**, reprend à son compte les idées de son prédécesseur et définit l'ethnie comme « regroupement naturel comprenant la totalité des caractéristiques humaines ». Pour lui « l'ethnie englobe donc la race ». Comme on peut le constater, l'ethnie ne relève donc pas d'une essence immuable, mais c'est un concept en perpétuelle construction, tant il est vrai que très peu de travaux ont abordé cette question.

Néanmoins, Il faut relever que dans la Langue Française, « Ethnique » est le premier mot qui fait son apparition pour traiter des questions relatives à l'altérité. « Ethnique » est un mot de la langue ecclésiastique qui vient du latin « **éthnicus** » qui signifie « païen, idolâtre, ce qui n'est ni chrétien, ni juif ». Ce n'est qu'au XVIIIème siècle que le terme se laïcise et se démocratise en prenant un sens beaucoup plus large et qui sera conforme à la notion grecque « **d'ethnikos** » : qui signifie peuple ou peuplade. « **L'Ethnikos** » s'oppose à « Polis » qui est la cité moderne et évoluée. De nos jours, « **Ethnikos** » possède une connotation péjorative et s'apparente à une forme de

communauté archaïque et tribale dont les membres sont unis par une même origine. Le concept d'Ethnie présuppose un classement par rapport à une forme supérieure de civilisation. « Ethnique » renvoie nécessairement à ce qui est autre. Au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le mot ethnique change de sens et devient synonyme de race. Il renvoie à l'idée d'une hérédité indélébile. Idée reprise par Gobineau dans son essai sur **l'inégalité des races** et par Renan.

Quant à l'ethnie, ce concept se confond avec la notion de nation, tribu et de peuple. Avant la Révolution française, le mot nation faisait référence à une cité culturelle, comme celle que sous entend la notion du peuple allemand (Comité de toutes les personnes de langue allemande où qu'elles se trouvent). Tandis que chez les Anglais, la tribu désigne une forme d'organisation plus segmentaire comme Evans-Pritchard l'a montré chez les Nuer du Soudan. Ce qui constitue l'ethnie, c'est la revendication des individus comme appartenant à un tel groupe. D'ailleurs pour l'ethnologue, ethnie et tribu sont synonymes. Georges Balandier, qui est à l'origine de la pensée de l'Anthropologie Politique Française, montre lui que l'ethnie est une conception souple, mouvante et réelle. Certains auteurs comme Amselle se sont demandés si l'ethnie n'est pas un produit du colonialisme. De toutes les définitions, nous retiendrons celle de A. CH. Taylor, in **Dictionnaire d'Anthropologie et d'Ethnologie**, « *L'Ethnie n'est rien en soi, sinon ce qu'en font les uns et les autres. L'Ethnie est un objet de manipulation* ». L'instrumentation de l'ethnie par les politiques en Afrique a fait naître le tribalisme qui apparaît de nos jours comme la source des guerres civiles et ethniques en Afrique.

Alors, comment le tribalisme peut-il être source de guerre en Afrique ?

II – LE TRIBALISME, COMME SOURCE DES GUERRES CIVILES EN AFRIQUE

Le continent africain paie un lourd tribut des guerres et d'autres foyers de tension qui le déchire. Bah Thierno, dans un article intitulé : « **Les Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique Noire** fait le constat suivant : « *Au seuil du III^{ème} millénaire, on assiste en Afrique à une sorte d'implosion, marquée par l'instabilité politique, des coups d'Etat, des guerres civiles, des conflits ethniques et frontaliers, qui rendent ce continent si vulnérable à la misère* »¹. Mais comment le tribalisme peut-être source de conflits en Afrique ?

II.1 – LE GÉNOCIDE RWANDAIS OU LA GUERRE DE L'ETHNIE HUTU CONTRE L'ETHNIE TUTSI

En 1994, l'humanité va connaître un génocide qui révoltera les consciences humaines. Ce génocide, qui opposera l'ethnie Hutu à l'ethnie Tutsi, est parti d'une manipulation ethnique des deux tribus qui se sont affrontées en faisant plusieurs centaines de morts. C'est donc à la base une crise identitaire qui fut à l'origine de ce génocide. Mais qu'est-ce qu'un génocide ?

¹ Bah Thierno, Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique Noire

QU'EST CE QU'UN GÉNOCIDE ?

En effet, le génocide est le plus grave des crimes contre l'humanité. D'ailleurs l'article II de la Convention sur la prévention et répression du crime de génocide du 9 décembre 1948 ² définit le génocide comme l'un des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) Mesures visant à entraver des naissances au sein du groupe ; e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. " Il ressort de cette disposition trois éléments constitutifs du génocide qu'on peut schématiser ainsi : 1) un acte criminel ; 2) " dans l'intention ... de détruire tout ou partie " ; 3) un groupe donné et visé " comme tel ».

Ainsi le génocide rwandais a consisté en l'élimination progressive des membres du groupe ethnique des Tutsi, avec l'intention de détruire ce groupe totalement. Il a débuté le 7 avril 1994 et a duré une centaine de jours, causant 1.174 000 morts (soit 13% de la population de l'époque).

Sur les causes profondes de ce génocide, certains historiens estiment que :

« L'histoire du peuple **rwandais** a été falsifiée : l'introduction de la carte mentionnant l'identité ethnique des groupes sociaux a bouleversé son organisation, et divisé la population en groupes ethniques (A). Cette division a été reprise par les conflits politiques, qui ont manipulé l'ethnicité (B) ». La thèse souvent présentée par les historiens s'appuie sur la colonisation, car soulignent-ils :

« Avant la colonisation, le Rwanda avait une population homogène, parlant la même langue, ayant la même culture et le même territoire, et pratiquant la même religion. On ne pouvait donc pas dire qu'existaient des groupes ethniques, bien que les **rwandais** se reconnaissent Hutu, Tutsi, ou plus rarement Twa. Cette appellation n'était pas fondamentale dans l'identité sociale du **rwandais**, d'autant que cette catégorisation identitaire était mouvante : un Hutu pouvait devenir Tutsi, un Tutsi Hutu, cette identité variant en fonction des interlocuteurs de la région. En outre, existait une opposition, approximative, entre les Tutsi du Sud du Rwanda, qui reconnaissaient la souveraineté du mwami (roi) Musinga, et servis par des Hutu et des Twa ; et les Tutsi, Hutu et Twa du Nord du pays, qui la refusaient et vivaient généralement de manière pacifique.

« Avec la colonisation, on passe d'une identité sociale à une identité ethnique, découlant d'une transposition d'un schéma de pensée étranger par le pouvoir colonial ».

En somme, sur le génocide rwandais, il faut reconnaître qu'il y a eu une manipulation politique de l'ethnicité aux fins de conquête et de maintien au pouvoir des leaders politiques.

² Convention sur la Prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948.

Une autre guerre ethnique due à la manipulation des ethnies par les politiques va éclater en 1993 au Congo-Brazzaville, mettant au prise l'ethnie LAARI et l'ethnie BEEMBE. Au cours de ce conflit, deux milices d'origine ethnique vont apparaître. Il s'agit des Ningas de Bernard Kolélas et les Zoulous de Pascal Lissouba.

II.2 – LA GUERRE ETHNIQUE DE 1993 AU CONGO-BRAZZAVILLE : GUERRE DES PARTISANS DE LISSOUBA CONTRE CEUX DE KOLÉLAS OU GUERRE ETHNIQUE ?

En 1992, Pascal Lissouba est élu au suffrage universel. Un an après, une guerre des milices et ethnique éclate entre les miliciens Ninjas de Bernard Kolélas, ancien Maire de Brazzaville et ceux de Pascal Lissouba, les Zoulous. Bilan 2 000 victimes et 50 000 personnes déplacées. Ces milices créées sur une base tribale ont exacerbé la haine entre les partisans de Pascal Lissouba et Bernard Kolélas. Qu'elles sont alors les causes du tribalisme ?

II.3 – CAUSES DU TRIBALISME EN AFRIQUE

Dans son ouvrage intitulé : **Congo-Brazzaville, le retour des ethnies – La violence identitaire**, le Professeur Ngoïe-Ngalla décrit et analyse les rapports d'incompatibilité entre communautés culturelles depuis de longs siècles liés par des rapports d'exclusion, que le colonisateur, par ignorance, sans doute, avait regroupées sur un même espace social. Faute de principes adéquats, de régulation de leurs particularismes et de leurs différences, estime-t-il.

La logique d'exclusion, qui est le fondement de l'idéologie de l'ethnie, fait échouer toute tentative des politiciens qu'ont révélé le colonisateur après les indépendances, pour greffer sur l'Etat multiethnique qu'ils héritent, les principes de l'ordre républicain. L'ethnie selon le Professeur Ngoïe-Ngalla est un état fragile qui reste en permanence exposé à l'explosion des violences des pluralismes qui s'adaptent mal ».³

Mais aujourd'hui lorsqu'on regarde le continent africain, la violence identitaire ou les guerres ethniques nées à partir du tribalisme ont des causes multiples mais dont la principale demeure : l'instrumentalisation des ethnies et tribus par les politiques dans ce continent.

Les drames comme ceux du Rwanda, des Grands Lacs, du Congo-Brazzaville et de la Côte d'Ivoire, revêtent une dimension de pathologie historique et sociale qui interpelle et révolte la conscience universelle. Les conflits intra et inter communautaires ont pour cause le tribalisme qui lui-même pourrait s'expliquer par :

- La manipulation de la jeunesse par les politiques
- Le manque d'éducation et l'ignorance de la quasi totalité des populations
- La pauvreté
- La mauvaise gouvernance et l'échec des politiques qui, devant l'impuissance politique, veulent trouver des réponses dans leur ethnie, leur tribu.
- Le sentiment de supériorité d'une ethnie sur une autre
- Le non respect des droits humains
- L'intolérance
- La peur de la différence

³ Pr Dominique Ngoïe-Ngalla, Congo-Brazzaville, le retour des ethnies, la violence identitaire, Multiprint – Abidjan – 1999

- La soif du Pouvoir avec des désirs de conquête et de conservation du Pouvoir
- Le manque de démocratie à la base
- Les sentiments d'injustice...

Devant toutes ces causes énumérées, le tribalisme apparaît comme arme du politique africain.

III – LE TRIBALISME COMME ARME DU POLITIQUE ET DES POLITIQUES EN AFRIQUE

Devant, ce qu'il convient d'appeler « l'impuissance des politiques » en Afrique, le tribalisme est érigé comme une arme au service des leaders politiques africains, incapables d'asseoir les principes démocratiques dans leur pays. Ils deviennent ainsi des dictateurs capables de sacrifier leur peuple pour leurs propres intérêts.

A l'approche des échéances électorales, le politique africain se réconcilie souvent avec sa base constituée essentiellement d'hommes, de femmes appartenant à son ethnie. D'où les expressions souvent répandues du genre : « *c'est notre pouvoir* » « *c'est nous qui commandons* » « *et vous vous devez attendre votre tour* »

En Afrique, lorsqu'un dictateur conteste le verdict des urnes, il se réfugie dans la tribu et l'ethnie. La création des milices armées obéit bien à cette logique. Et lorsqu'il sollicite les suffrages de son peuple, il corrompt les membres de l'ethnie dont il est originaire. Il s'entoure alors de courtisans choisis non pas pour leur compétence mais d'abord pour leur appartenance ethnique.

Dans le discours politique, ils n'hésitent pas à appeler à une haine tribale et à une dévalorisation des membres d'une autre ethnie. D'où le fait que le tribalisme apparaisse aussi comme une négation d'Autrui.

III.1 – LE TRIBALISME COMME NÉGATION D'AUTRUI

Le tribalisme en Afrique commence souvent dans les familles. On entend souvent les parents intervenir dans le choix des futurs conjoints de leurs progénitures. Les stéréotypes sur une ethnie par rapport à une autre, les considérations dévalorisantes d'une tribu vis-à-vis d'une autre ont pour conséquence le tribalisme qui apparaît comme la Négation d'Autrui.

« Les Tutsis sont des cafards » disait souvent les Hutus avant le génocide de 1994.

Au Congo-Brazzaville, avec la guerre de 1993-1994, des expressions dévalorisantes du genre : « Nibolek » pour désigner les populations des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lekoumou, ont fait naître la haine tribale. Les populations du département du Pool (Sud de Brazzaville) se sont fait appeler les « Tcheck ». Entre ces considérations dévalorisantes, deux milices armées se sont affrontées à savoir celle de Pascal Lissouba, dénommé les « Zoulous », contre celle de Bernard Kolélas dénommée les « Ninjas ». Une guerre ethnique que d'aucun ont nommé la guerre des « Bèmbes et des Laari ».

Au terme de cette réflexion sur le tribalisme, nous pouvons dire que ce fléau apparaît comme une violation des droits de l'homme, en ce qu'il déshumanise et nie toute la dignité inhérente à Autrui, sujet de droit comme moi.

En guise de conclusion, il faut dire que les Africains doivent admettre qu'une « Ethnie », une « tribu » est d'abord une entité culturelle et sociale qui permet l'identification d'un peuple. Cette notion est certes fragile, manipulable au grès des politiciens, mais les peuples de ce continent doivent demeurer vigilants pour que le « vouloir vivre ensemble » l'emporte sur la haine tribale. Dans un continent où les liens de parenté sont sacrés, cet effort passe par la citoyenneté et le respect des droits de l'homme qui sont aussi et surtout des droits d'Autrui.

Cette problématique nous introduit au cœur de la question de l'autre différent de nous. Est-ce que si l'autre en tant que moi qui n'est pas moi pour reprendre l'expression de Martin Heidegger, n'est pas de mon ethnie ou ma tribu constitue une raison valable pour le détruire ?

Les ethnies sont certes instrumentalisées par le politique en Afrique, nous le savons. Mais quelle réponse les sociétés africaines doivent-elles donner à cette instrumentalisation ? Le vivre ensemble entre les ethnies ne peut pas devenir désormais « le vivre ensemble en paix » ?

Les ethnies, les tribus africaines ne sont-elles pas des richesses qui prouvent que la diversité culturelle, ethnique est bien une réalité vivante en Afrique ?

Autant de questions qui pourront trouver un début de réponse avec cette pensée de Renan, extrait de sa conférence donnée à la Sorbonne le 11 mars 1882 intitulée : *Qu'est ce qu'une nation ? « L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni des cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister »*

BIBLIOGRAPHIE

Thierno Bah, Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique Noire, article paru dans la revue d'Etudes Africaines.

Amselle J.L., Au coeur de l'ethnie, Ed La Découverte, 1985.

Amselle J.L., Logique métisse, Edition Payot. Paris, 1990

Gobineau A., Essai sur l'inégalité des races, Paris, Ed. Pierre Belfond, 1967, 878 pages.

Martinello M., L'ethnicité dans les sciences sociales, PUF, Que sais-je, 1995.

Montandon G., L'ethnie française, Huitième édition Paris Colman Lévy, 1871, 339 pages.

Renan E., Conférence de Renom, 11 mars 1882 à la Sorbonne, Collection Etudes Essais.

Simon P.J., La Bretonnité, une ethnicité problématique, Rennes, Ed. Terre de Brume et Presses Universitaires de Rennes 1999.

Tamari Tal, Les castres de l'Afrique occidentale, Nanterre, Société d'Ethnologie, 1997, 463 pages.

Vacher de Lapouge, « Les sélections sociales », Revue d'anthropologie, 16^{ème} année, 3^{ème} série, 1887, pages 523.

Ngoïe Ngalla Dominique, Congo Brazzaville : Le retour des Ethnies, la violence identitaire - Multiprint – Abidjan – 1999.**NKOU**